

EUROPE ÉCOLOGIE

Donnons vie à l'Europe.

Lobbies et société civile au sein de l'UE

DES CHIFFRES

- Près de 6 000 entités enregistrées sur le registre de transparence de l'UE.
- 40 Initiatives Citoyennes Européennes (ICE) lancées depuis sa mise en œuvre en avril 2012.

NOS PROPOSITIONS

- Soutenir les organisations de la société civile à l'échelle européenne.
- Impliquer directement le citoyen dans le processus décisionnel de l'UE.
- Réformer l'Initiative Citoyenne Européenne pour renforcer son accès et son impact sur les décisions.
- Lutter contre la corruption et les conflits d'intérêts des eurodéputés.

LOBBYING : toutes les activités visant à influencer sur l'élaboration des politiques.

Il y a différents types de lobbies : cabinets de consultants, cabinets d'avocats, ONG, groupes de réflexion, groupes de pression au sein des entreprises ou groupements professionnels.

À noter : il y a une tendance à dire la « société civile » pour désigner les « groupes d'intérêts ».

LA RÉGULATION DU LOBBYING

- Devant la montée des affaires liées à l'augmentation du nombre de groupes d'intérêt, les institutions européennes ont tenté d'organiser les activités des lobbies.
- Des rapports du Parlement européen proposent une réglementation du lobbying, une transparence accrue des intérêts financiers des eurodéputés, ainsi qu'un code de conduite à destination des représentants d'intérêts.
- Il existe un registre de transparence de l'UE afin de répertorier les entités effectuant des activités de lobbying.
- On assiste à une forme d'institutionnalisation de la « société civile ».

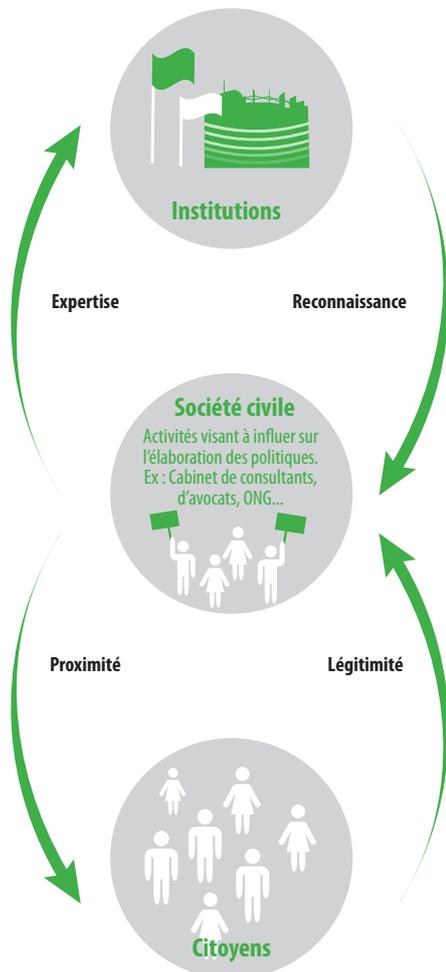
LES POINTS NÉGATIFS

- Les différents groupes d'intérêts sont très hétérogènes et ne disposent pas des mêmes moyens financiers, donc des mêmes capacités d'action. De plus, les ONG et les lobbies de grosses entreprises n'ont pas les mêmes objectifs.
 - Il existe une réelle inégalité des organisations et de leur accès aux institutions, notamment entre les grandes entreprises aux ressources financières élevées et les ONG faiblement dotées.
- Exemple :** Gazprom vient de s'inscrire sur le registre de transparence de l'UE. Le groupe russe a alors déclaré plus d'un million d'euros d'investissement dans ses activités de lobbying auprès des institutions européennes.

LES POINTS POSITIFS

- Les lobbyistes peuvent contribuer à attirer l'attention des institutions européennes sur des questions importantes.
- Les groupes d'intérêts fournissent aux institutions une expertise grâce à des études, des notes de synthèse, etc.
- Les lobbies représentent les intérêts d'une portion des citoyens européens auprès des institutions.
- La pluralité, l'expertise ainsi que la représentativité de cette « société civile » organisée donne une certaine légitimité à ces groupes, qui va être utilisée par les institutions européennes pour construire leurs politiques publiques.
- La « société civile » semble être de plus en plus entendue par les institutions, que ce soit par des consultations publiques, par des pétitions ou encore par le biais de nouveaux outils, comme l'Initiative Citoyenne Européenne.

Il est indispensable de soutenir les organisations de la société civile à l'échelle européenne mais aussi de permettre aux citoyens de s'impliquer plus facilement dans la prise de décisions.



Europe Écologie soutient fortement la société civile à but non lucratif, proche des citoyens et de leur environnement.